

TARIF DES ANNONCES
 Première insertion par semaine 10 cents
 Insertions subséquentes 5 cents
TARIF DES PETITES ANNONCES
 Mariage 15 cents
 Naissance 10 cents
 Décès 10 cents
LE "QUOTIDIEN"
 LEVIS
 Communication Téléphonique avec Québec, No. 23

LE QUOTIDIEN

LE QUOTIDIEN
 Par an payé d'avance 1 \$ 00
 Par an payé d'avance 1 \$ 00
L'HEBDOMADAIRE
 Par an payé d'avance 1 \$ 00
 Par an payé d'avance 1 \$ 00
SUCURSALE
 Le Journal de Fraserville
 Abonnement 50 cents par an.

VOL XVI—NO 243

VENDREDI 26 AVRIL 1895

MERCIER & CIE., Edit.-Prop., Côte du Passage, Lévis.

POURQUOI
 LAISSER A VOTRE ENFANT SON
MAL DE DENTS
 QUAND B
TRESOR DES NOURRICES
Dr. PICAULT
 LUI GUÉRIRA SUREMENT

C'est un remède sur ; il est agréable à prendre. Il ne peut faire aucun mal, arrête les vomissements les diarrhées empêche les convulsions.
 A vendre par tous LES DROGUISTES

PRINTEMPS
NOUVELLES IMPORTATIONS
 Notre assortiment de MARCHANDISES DU PRINTEMPS est maintenant au grand complet dans tous les départements.
 Nous pouvons vous offrir les plus hautes nouveautés dans les articles suivants :

ETTOFFES A ROBES ET POUR COSTUMES.
CACHEMIRS, SERGES ETC.
Chapeaux Nouveaux et Nouvelles garnitures
TWEED POUR HABILLEMENTS DE MESSIEURS.
TWEED POUR PANTALONS. LES PLUS NOUVEAUX PATRONS
DRAPS ET SERGES POUR PARDESSUS DE PRINTEMPS
CHAPEAUX NOUVEAUX EN FEUTRE ET EN DUVET
Tapis, Prelart, Rideaux, Poles, etc.
FOURNITURES DE MAISON EN GENERAL.
MODISTES ET TAILLEURS DE PREMIERE CLASSE A L'ETABLISSEMENT

Une visite est respectueusement sollicitée.

Robitaille, Frere & Cie
 25 mars 1895.

DEMENAGE
Tout le stock de
MM. BRUNET, LAURENT & CIE.
 A ÉTÉ TRANSPORTÉ CHEZ
I. A. FORTIN
 \$70,000.00 de marchandises
 à vendre à grande réduction.
 pour 15 jours seulement
 un seul prix et argent comptant chez
I. A. FORTIN
 Coin des rues St-Joseph et du Pont
 ST-ROCH, QUÉBEC.
 (ENSEIGNE DE L'ÉTOILE D'OR)
 23 mars 1895.

UNE MINUTE
 s'il vous plaît
 Avez-vous déjà acheté un tweed pour habillements ou pantalons pour printemps ?
SI NON
 Venez voir les nôtres, on se fait un plaisir de les montrer, et nos prix sont très bas.
 Vous tirerez profit en venant.
 Chapeaux feutres dans tous les prix.
 Empressez-vous de venir chez
F. X. LAPOINTE
 50, rue Commerciale.
 A 15 o/o de réduction pour un mois seulement.

Grand Assortiment
DE VOITURES DE TOUTES SORTES
 BUGGIES, PHAETONS, CAROSSES, ETC. ET DE BICYCLES.

FALCON (Gold Crank) Bicycle du Champion d'Amérique pour la plus longue course faite en 1894.
VOST avec guides ajustables.
NIAGARA Le Nec plus Ultra des bicycles de route.
JERSEY bicycle de route et de course.
KINGMAN patron Nos 1, 2, 3, 4.
NEW MAIL un autre patron pour bicycle de route.

Tous ces bicycles sont de qualité supérieure, tant par leur solidité de construction, que par la durabilité de leur matériel.

LATIMER & LEGARE
 273 RUE SAINT-PAUL.

FEUILLETON DU "QUOTIDIEN"
 Vendredi 26 Avril 1895
MARTYR
 DE
L'HONNEUR
 TROISIÈME PARTIE
AMOUR IMPOSSIBLE
 XIII



Les Pilules d'Ayer

Non, il ne faut plus s'aimer, parce que je ne peux pas, parce que je ne pourrai jamais devenir votre femme...
 Je sais que je vous fais de la peine, beaucoup de peine... Je souffre aussi beaucoup, moi, et j'ai besoin de tout mon courage pour vous parler comme je le fais...
 Je suis très malheureuse, je suis aussi malheureuse que vous, et je serai toujours triste désormais...
 Devant ma mère, je vous aime, monsieur Rémond... et pourtant nous devons nous séparer, ne plus nous revoir, jamais...
 Dites-moi adieu et partez.
 Tâchez de m'oublier, pas tout à fait, cependant... ce serait trop cruel... Gardez-moi dans un coin de votre cœur une place, une petite place...
 Quelquefois, plus tard, quand vous serez heureux avec une autre femme, pensez à la pauvre Suzanne qui vous aimait tant et qui ne vous oubliera pas, elle...
 Jean se leva.
 —Mademoiselle, prononça-t-il avec effort, je suis calme, vous voyez, je suis tranquille, et cependant je ne souffrirais pas davantage pour mourir...
 Puis, il me semble que je deviens fou...
 —Tendez de si étranges paroles...
 —Vous m'aimez... vous le dites, et vous refusez de devenir ma femme, et vous me jetez un adieu éternel !
 —Que signifie cela ?
 —C'est un secret douloureux que nous ne pouvons vous révéler, lui répondit Mme Réville.
 —Un secret ? quel secret ? cria le jeune homme dans un accès de désespoir, je veux que vous parliez, je le veux !
 —Mais !... se récria la mère de Suzanne.
 —Mère, supplia la jeune fille, tais-toi, ne fais pas attention, il a mal...
 —Si tu voulais je lui dirais les choses...
 De la sorte il comprendrait que notre séparation éternelle s'impose, et il ne me garderait pas rancune de mon refus.
 Dis-moi, veux-tu...
 —Il ne trahira pas son secret, va, j'en réponds. Nous pouvons nous fier à sa discrétion... et puis, c'est la fatalité qui nous accable, nous sommes innocents...
 —Agis à ton gré ! consentit Mme Réville avec accablement.
 —Monsieur Rémond, dit Suzanne, je ne peux pas me marier, parce que je porte un nom déshonoré...
 —Que dites-vous ! s'écria Jean.
 —La vérité ! Pour échapper à la honte, ma mère a repris et m'a fait porter son nom de jeune fille : Réville. En vérité ma mère s'appelle la marquise de Sableuse, et je suis la fille du marquis Louis de Sableuse, fusillé pendant la guerre de 1870, pour crime de trahison envers la France...
 Au nom de Sableuse, Jean Rémond avait dressé la tête, et il se pencha vers elle.
 —Sableuse ! répéta-t-il pensivement.
 Un grand travail se faisait dans son esprit, ce nom évoquait en lui des souvenirs anciens qu'il cherchait à se rappeler.
 Suzanne d'une voix altérée poursuivait sa triste confidence.
 —Pour ma mère, moi, disait-elle, mon père est mort innocent.
 Le crime qui l'a fait condamner est l'œuvre d'un misérable qui voulait sa perte, mais notre conviction, les preuves morales que nous avons, ne peuvent hélas ! empêcher la souffrance qui tache le nom de Sableuse...
 Depuis huit ans nous vivions dans le culte de notre chère victime, et il ne doit y avoir place que pour cet amour dans nos cœurs...
 Je l'avais oublié en m'attachant à vous, mais je me réveille, je me reprends, je retourne au devoir...
 Voilà pourquoi je vous dis adieu, monsieur Rémond, ajouta Suzanne avec une infinie tristesse, vous comprenez maintenant, n'est-ce pas ?
 Vous sentez que c'est nécessaire, indispensable ?
 La malheureuse enfant prononçait ces mots d'une voix étranglée par l'angoisse, ses yeux noyés de larmes semblaient implorer Jean.
 —Oui, il devait la fuir, mais quel cri de joie surhumain elle eut poussé, s'il fut tombé à ses pieds en lui disant :
 —C'est toi que j'aime, toi que j'épouse... que m'importe le reste !...
 Mais ce n'est pas ce qui arriva : Jean plus blanc qu'un linge se tenait debout devant les deux femmes, il contemplait Suzanne avec une tendresse désespérée, son œur éclatait de souffrance...
 La lumière venait de se produire, il se souvenait.
 Son père avait pour amis d'anciens soldats, comme lui et leurs entretiens préférés roulaient sur leurs faits d'armes, leur campagne.
 La guerre de 1870 alimentait souvent la conversation des vieux braves, et de toutes les aventures racontées en sa présence, un surtout avait frappé plus particulièrement l'esprit du jeune homme.
 C'était le récit de la condamnation et de l'exécution ignominieuse d'un gentilhomme de la Sarthe.
 Son père, alors colonel, le colonel Rémond, avait présidé le conseil de guerre, il s'en vantait, le bon patriote, et se prononçait qu'avec mépris le nom trahit qui voulait vendre sa patrie...
 Or, ce nom, Suzanne venait de le répéter : Sableuse ! elle s'appelait Sableuse ! elle était la fille du fusillé !
 Ah ! oui, tante espérance était bien perdue...
 Comment fléchir jamais le père, l'austère et probe soldat !...
 Et puis, voyons, ne serait-ce pas une union monstrueuse que celle-là si malson corps charmant, pour aider à la sa-

LES PILULES D'AYER
 Ces plus hautes récompenses à l'Exposition Colombienne.
 La Salsepareille d'Ayer pour le Sang.

gré tout elle s'accomplissait !...
 Son père avait été le juge, le père de Suzanne la victime...
 Pourtant ils étaient innocents tous deux, les enfants, ils s'aimaient... mais la fatalité implacable élevait entre eux une barrière que rien ne pourrait renverser...
 Jean ouvrit la bouche ; les mots sortaient de sa gorge avec effort, il pouvait à peine parler.
 —Mademoiselle, prononça-t-il, vous dites vrai, nous devons éternellement nous séparer... Et pourtant je vous adore...
 Le malheur, vraiment, s'acharne après nous... pourquoi nous sommes-nous rencontrés, pourquoi ! — oh ! permettez-moi de le dire une fois au moins... pourquoi nous sommes-nous aimés !...
 —S'il est un homme au monde que vous devez haïr, c'est moi... Je suis le fils de celui qui a condamné le marquis de Sableuse !...
 —Suzanne jeta un cri aigu et s'abattit raide sur le plancher.
 —Ma fille ! ma Suzette ! gémit la mère en se précipitant sur elle.
 Jean tendait les mains... il se baissait vers l'enfant adorée pour la soulever courir...
 —Mais d'un geste violent, Mme Réville le repoussa.
 —Oh ! monsieur, gronda-t-elle, ne touchez pas à ma fille, n'y touchez pas...
 Le visage du jeune homme exprimait un si profond désespoir qu'elle s'attendrit et plus doucement ajouta.
 —Laissez-moi... je la soignerai seule, allez-vous-en, je vous en prie... qu'elle ne vous voie pas en reprochant ses sens... Votre vue lui ferait trop de mal...
 Un sanglot déchirant souleva la poitrine du pauvre garçon.
 —Il jeta dans un baiser tout son amour à Suzanne inanimée, puis il gagna la porte du salon.
 —Adieu ! adieu ! fit-il.
 La porte se referma sur lui, c'était fini. Jean ne franchirait plus ce seuil.
 Où alla-t-il en quittant cette maison ? où le portèrent ses pas ?
 Jean ne le sut jamais.
 Il erra lamentable dans les rues, le long des boulevards tantôt mêlé à une foule grouillante, tantôt seul au fond d'une rue obscure.
 La nuit était venue depuis longtemps déjà quand il se retrouva devant sa porte.
 —Machinalement le jeune homme gravit ses cinq étages et entra chez lui.
 —C'est vous, m'sieu ? demanda une voix tremblante dans l'obscurité.
 —Oui, dit Jean.
 —Ben ! j'étais joliment tourmenté !... Attendez, je vas faire de la lumière.
 Polyte enflamma une allumette et alluma une bougie, puis il regarda son maître et ses bons yeux de caniche s'éclairèrent.
 —Eh ! là, là, qu'est-ce que vous avez, m'sieu ! pour sûr vous êtes malade !
 —Non, Polyte, je suis fatigué seulement, tiens, prends mon chapeau mon pardessus...
 —Vous n'avez pas diné, je parie !...
 —Si... et toi !
 —Moi, dame, vous savez, j'avais trop d'inquiétude... j'aurais pas pu avaler une bouchée, mais j'vas me rattraper fisque vous êtes là !
 —C'est cela, fit distraitement le peintre.
 Et il se dirigea vers sa chambre.
 —Vrai, m'sieu, vous n'avez rien ? insista Polyte.
 —Non, répondit doucement Jean Rémond, suis tranquille, va, mon ami, et laisse-moi... je ne veux que du repos... Oh ! du repos ! du sommeil, si je pouvais !

LES PILULES D'AYER
 Ces plus hautes récompenses à l'Exposition Colombienne.
 La Salsepareille d'Ayer pour le Sang.

LIQUIDATION DES FAILLITES
 Bureau : 98, St-Pierre, Québec.
GEORGES BELLERIVE.
 Règlement prompt et économique
 Charges modérées et
 fixées à l'avance
 Cautions ou garanties fournies. Demandes de cessation et bilans préparés avec soin.
 Composition faite avec les créanciers.
 Pour la faillite : Prête aux corporations ou aux particuliers sur débet ou sur hypothèque.
GEORGES BELLERIVE,
 Liquidateur,
 98, St-Pierre, Québec.
 22 nov. 1894.—An.

Société Artistique Canadienne
 Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.
 Incorporée par Lettres-Patentes le 24 Décembre 1894.
Capital Actions \$50,000.
 Bureaux, 1866, rue St-Catherine, Montréal.
 En face de l'Opéra Français.
 2851 prix d'une valeur totale \$5008.00
 sont distribués tous les quinze jours.
 1 Prix de \$1000.00
 1 " " " 400.
 1 " " " 150.
 et 2848 autres prix variant de \$50 à \$100.
Prix du Billet. 10 cents.
 Agent spécial pour la Ville de Québec
 R. GALIBOIS.
 Nos billets sont expédiés par la poste sur réception du prix et d'un timbre.
 Lévis, 20 fév. 1895.

BIERES!BIERES!

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la position enviable qu'ont prise aux dernières expositions les célèbres bières et portés fabriqués par JOHN LA-BATT, LONDON, Ont.

La demande extraordinaire qu'il s'en est faite depuis, est la preuve que le public apprécie à sa valeur ces articles fabriqués d'orge germée de premier choix, de houblon des meilleures qualités et d'eau très pure de source.

Ces célèbres bières et portés Labatt ont été analysés à Toronto, Montréal et Québec par quatre analystes très distingués qui les ont déclarés

"Remarquablement Saines" "Parfaitement Pures" "Savoureux délicieuses et qualités supérieures"

Les autorités médicales du Canada en recommandent l'usage à leurs clients préférablement à tout autre.

Ces célèbres **BIERES** et **PORTERS** LABATT ont remporté dix médailles d'or, d'argent et de bronze et douze diplômes aux grandes expositions universelles suivantes : Philadelphie, E. U., 1876 ; Canada, 1876 ; Sydney, Australie, 1877 ; Paris, France, 1878 ; Jamaïque, Indes Occidentales, 1891 ; Chicago, E. U., 1893 et San Francisco, E. U., 1894.

Aucun autre breuvage d'orge germé et de houblon n'a reçu une si grande appréciation.

Les **BIERES** & **PORTERS** de la Brasserie Dominion de Toronto, dont je suis l'agent, ont remporté les premiers prix en 1885 à l'Exposition de la **NOUVELLE-ORLÉANS** contre la brasseries "BASS" et "GUINNESS" et autres célèbres brasseries anglaises.

Grâce à un arrangement fait avec un fabricant de liqueurs gazeuses, qui ont remporté le premier prix et la médaille à l'Exposition Provinciale de Québec cette année, j'aurai constamment en main ses produits renommés.

Les **Bières** extra de la Brasserie Labatt, les bières "Salvador" de la Brasserie Reinhardt et "White Label" de la Brasserie Dominion n'ont pas besoin de réclame. Je vous recommande d'une manière toute particulière ces différents bières, portés, cidre de pomme et eaux gazeuses qui sont de qualité uniforme et qui vous donneront entière satisfaction.

Bonne vos commandes d'avance afin qu'on puisse vous servir en temps.

En vente en gros seulement
Chez P. J. MONTREULL,
 COIN DE LA
 Côte du Passage et de la rue St-Georges
LEVIS
 Chez ISRAËL LEBON, Ste-Marie Beauce.
 " J. M. R. FORTIN, St-Anne Comté de Dorchester.
 " BELANGER & TALBOT, Montagny, P. Q.

AVIS
 La Compagnie de chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte l'autorisant à entreprendre pour l'achat ou l'adjudication, ou faire des arrangements d'exploitation avec la Compagnie de chemin de fer des Comtes de l'Est, la Compagnie de chemin de fer du Canada Atlantique, la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa, l'Approprié et l'Approprié, la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, la Compagnie de chemin de fer Brockville, Westport Sault Ste. Marie, la Compagnie de chemin de fer du Comté de Drummond, la Compagnie de chemin de fer des Comtes d'Innis, la Compagnie de chemin de fer de la Rivière St. Lawrence, et toutes autres compagnies qui se trouvent en concurrence avec le chemin de fer de la présente compagnie, et autoriser les dites compagnies à consentir à des arrangements, aussi autoriser la construction d'une ligne d'embranchement partant de la ligne-mère de la compagnie et allant jusqu'au lac Huron, dans le comté de Huron ou de Bruce, et aussi, relier ses lignes télégraphiques avec les réseaux télégraphiques existants au moyen d'un câble traversant l'Océan Atlantique.
 Montréal, 15 janvier 1895.
 E. A. D. MORGAN,
 Procureur des Requêteurs.
 27 Mars, Af par sem.

DIPHTERINE
 —OU—
ANTI-DIPHTERITIQUE
 Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge
 Rien n'est meilleur pour guérir la consommation, la bronchite aiguë et chronique, les rhumes et la coqueluche.
 La diphtérie Vaincue
 AUX RAVAGES de cette maladie terrible répandue incurable, on a trouvé un remède qui ne fait pas défaut. L'expérience d'un plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.
 Préparé par le
Dr. N. Lacerte
 LEVIS P. Q.
 PRIX : 50 cents la bouteille.
 En vente chez les pharmaciens et les vendeurs de nouveautés.
 Lévis, le 10 juillet 1894. —Aan. Q. H.

N. C. LELIEVRE & FRERE
\$13.00 POUR UN SET DE CHAMBRE A COUCHER EN BOIS DUR
 une specialité : Dans les sets de salon en crin, en peluche et en brocatelle
 —AUSSI—
 Miroirs, Cadres et Moulures provenant des meilleurs manufactures
 REMARQUES ET CONDITIONS : Nous vendons payable à la semaine et à des conditions faciles et sans surcharge, pour la bonne raison que nous n'avons à payer personne pour la livraison de nos meubles ainsi que pour la collection.
N. C. LELIEVRE & FRERE
 246 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch.
 2 avril.—Am.

HOMMES
 souffrant de maux résultant des excès et des erreurs de la jeunesse, s'adresser à M. JOS. COTÉ, pharmacien, 355 Rue St-Paul, Palais.
 M. JOS. COTÉ
 MARCHAND DE TABAC
 355 RUE ST-PAUL, PALAIS.
 Seul propriétaire des célèbres marques de tabac 100 et 125 et qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Cigares et pipes de choix et de qualité. Aussi grand choix de pipes en or et argent et de qualité. Tabac canadien en feuilles les meilleures qualités. Une visite vous conviendra. Prix spécial pour le gros. Téléphone : 30. 15 avril.

ALLONS AU
MAGASIN DE BIJOUTERIE POPULAIRE
 —OU—
Odilon Vallière & Cie
 (Rue Commerciale, Hôpital Kenebec)
 Le magasin populaire de M. Odilon Vallière, bijoutier et horloger est dans le quartier le plus animé de Lévis. Le public pourra y acheter à grande réduction tous les articles de luxe qui concernent la bijouterie, les montres, les bijoux, les pipes, les argenteries, etc., etc. Le magasin n'a rien d'éprouvé pour tenir son établissement sur un grand pied.
 Toutes les commandes que l'on voudra bien lui faire seront exécutées sous le plus bref délai.

STOCK DE \$9,000
 Fonds de banqueroute, vendu sans réserve
 A 60c. dans la piastra
 Ayant acheté un fonds de banqueroute venant du Haut Canada, à un prix exorbitant, nous nous sommes permis de le vendre à grande réduction, sur argent comptant seulement. Cette vente n'est que pour deux mois, d'ici la fin de mai.
 Avis à ceux qui veulent profiter de ce bon marché. Venez et vous convaincrez de nos bas prix.
 Donnez votre profit et faites votre choix sur
 les meubles les mieux finis, les patrons les plus nouveaux.
 Enumérons un peu :
 Piano, harmonium, pour argent comptant ou payable à termes.
 Set de salon, en pluche rose, brocatelle, rouge, jaune travaillé, en pluche rose.
 Tables de centre, lampes, miroirs, cadres, etc.
 Table à extension, en caoutchouc et perfore.
 Set de chambre en noyer, chêne, cerisier, érable, merisier ; Spring, matelas, lit de plume, table d'oreiller, canapé double et simple, chaise de manège de toute sorte, etc.
 2 sofas, de seconde main, à bon marché ; 5000 livres de plumes ; barnais, chevaux, voitures de toutes sortes et de tout genre, à vendre et à échanger.
 Je m'occuperai aussi du démantèlement de meubles, pianos, à très bas prix, et l'échange des meubles neufs pour des vieux, à la commodité des gens.
 N'oubliez pas le magasin du bon marché
Nos. 20 et 22, Rue St-Louis
G. E. ROY
 Lévis, 13 avril.



LE QUOTIDIEN

Le Quotidien sera adressé tous les jours, pendant le temps de la session, à toute personne qui nous fera parvenir 25 cts. Les personnes qui nous enverront \$1.00 recevront Le Quotidien d'ici au 31 décembre 1895. Ceux qui reçoivent déjà Le Quotidien sont priés de faire connaître à leurs voisins et à leurs amis cet avantage exceptionnel.

LEVIS 26 AVRIL 1895

LETTRE D'OTTAWA

LA SEANCE

Ottawa, 25 avril 1895.

M. Charlton a occupé une heure à exposer son bill sur la franchise électorale, profitant par cela d'un droit strict mais jamais exercé. Quand une loi est présentée pour recevoir sa première lecture, les règlements permettent d'en exposer le caractère général. A cette phase, le bill n'est pas imprimé; la chambre n'en connaît pas la teneur et ne saurait partant la discuter. Bile demande généralement au promoteur de faire connaître la nature et l'objet du bill, mais rien de plus. M. Charlton n'est pas homme à se conformer aux usages ni aux règles de la courtoisie. En véritable egoïste qu'il est, il ne s'occupe que d'une chose: le moi. Au grand ennui de ses collègues, il a péroré comme si le bill en était à sa deuxième lecture, connu des membres, attaqué et discuté au mérite. Il savait que personne ne lui répondrait, il savait que son bill, renversant l'état de choses actuel et établi après de longues années de débat, n'a aucune chance de passer, mais il voulait faire un discours. Je le dis egoïste et avec raison. Sous des apparences de dévouement à la morale, M. Charlton cherche en tout et partout ce qui fait son affaire. Il demande chaque année l'observance religieuse du dimanche, mais il fait voyager ses propres vapeurs le jour du Seigneur, afin de retirer des cups. Il se prétend l'ami dévoué du Canada, mais il se rend à Washington pour dire aux yankees comment ils devraient faire leur tarif pour forcer la main au Canada, pour engager ce dernier à faire un tarif favorable à ses chantiers à lui. Chaque année, il propose les mêmes lois sur la séduction, la prohibition, la protection des animaux, afin de passer pour un grand moraliste, quand il sait que la Chambre n'a pas juridiction ou que ce qu'il propose est impraticable: son but est de prouver que Charlton est un grand homme. Dans tout ce qu'il fait et dit, le moi prédomine, est exclusif même. Il ne se demande pas si c'est bon pour le pays mais si c'est bon pour Charlton. Aussi ses collègues, les grimaçes, le voient-ils toujours se lever avec ennui et terreur. L'abus qu'il a fait hier de la règle qui autorise l'exposé d'un bill a reçu la désapprobation générale.

M. McCarthy était absent hier. Il était allé à Toronto, pour presser Sifton sur son cœur, et recevoir des effluves d'affection des mangeurs de catholiques. Le colonel O'Brien, son lieutenant, avait été chargé de le remplacer à la Chambre, et de présenter le bill annuel de McCarthy pour abolir les écoles séparées et la langue française au Nord-Ouest. Malgré son ardent désir de manger du français, sa haine de l'io me, sa conviction ardente, le colonel avait l'empêché. D'aucuns vont jusqu'à dire qu'il avait l'air bête, mais je ne veux pas aller aussi loin; la politesse m'en empêche.

Un autre bill de M. McCarthy est pour empêcher les chemins de fer de transporter gratuitement les électeurs. Cela tend surtout à frapper les candidats résidant aux Etats et ayant conservé droit de vote au Canada. M. Edgar a proposé une loi pour empêcher les directeurs, les officiers et les contracteurs de chemins de fer de souscrire aux fonds électoraux. Pour donner un big push sincère à la morale électorale, il faudrait aller plus loin, faire une loi radicale. Dans Ontario, les porteurs de licences, pour cabarets, sont entre les mains du gouvernement. Il est avéré que leur sort dépend du montant de la somme qu'ils paient pour faire élire les grés. Pourquoi ne pas le inclure dans la loi prohibant les souscriptions électoraux.

Si l'est mal de contribuer aux fonds électoraux, ce doit être parce que les fonds électoraux eux-mêmes sont reprehensibles, inconstamment, mieux vaudrait que les candidats ne dépenseraient pas un denier en organisation, cales, listes, cochers, orateurs, comités, annonces, etc. Si chaque candidat faisait seul sa lutte, sans aide de parti, sans le secours d'orateurs étrangers; si chaque électeur était forcé d'aller voter; si le bulletin était ainsi l'expression franche et libre de l'opinion, tout serait pour le mieux. C'est là la théorie aux yeux de plusieurs. En pratique, c'est du mirage. Il n'y a pas de pays où le candidat ne soit pas tout ce qui est en leur pouvoir pour remporter l'élection. Le nier serait de l'hypocrisie de la pire espèce.

Le but de M. Edgar est d'empêcher de souscrire ceux qu'il croit amis des bleus, mais de laisser le champ libre aux amis des grés. Je le soupçonne de n'être pas aussi vertueux qu'il s'en donne l'air.

LA PROPRIÉTÉ

Si M. Burgess avait été mauvais prophète en prédisant que les terres du Nord-Ouest rapporteraient beaucoup d'argent, M. Laurier avait été également malheureux en prédisant que le C. P. R. ne rembourserait pas les \$30,000,000, prêtés pulque ce dernier les a remboursés intégralement. Les prédictions des politiciens sont...

rarement vérité mathématique. Je ne connais pas une des prédictions libérales-échangistes qui se soit réalisée. Prenons celles de Cabden, un des chefs de l'école. D'après lui l'abolition des droits sur les grains étrangers ne devait pas affecter l'agriculture anglaise. Cinquante années après on voit 3,000,000 d'acres de terre laissés en friche en Angleterre. La valeur des fermes ne devait pas baisser, et pourtant elle a diminué d'une moyenne de 40 0/0; c'est une perte d'au moins \$100 par arpent. La culture devait continuer à prospérer comme sous la protection; elle devait produire 25,000,000 de minots de blé; mais la concurrence étrangère a découragé cette culture; en 1852 il ne se produisit plus que 17,000,000 de minots de blé en Angleterre; en 1892, la production n'en était plus que de 9,000,000.

Tous les pays du monde devaient devenir libres-échangistes; au lieu de cela la Belgique a pu près de 50 ans avec l'Angleterre située comme elle, est demeuré libre-échangiste. La France, l'Allemagne l'Espagne, la Russie l'Italie sont devenus protectionnistes et le mouvement protecteur va partout croissant.

Le don de prophétie n'appartient donc pas à l'école libre-échangiste. LA PROHIBITION La commission chargée d'étudier le vaste et important sujet de la prohibition, a fait son rapport. Certes, elle y a été de cœur. Pour quiconque voudrait lire tous les témoignages, les résumés, les peser, il lui faudrait consacrer au moins deux mille heures de travail. Combien l'entreprendront-ils? Les commissaires étaient: Sir Joseph Hickson, le juge McDonald, M. Giguault, E. F. Clarke, qui ont fait un rapport conjoint, et le Rd Dr McLeod, qui diffère d'avec eux et promet un rapport séparé. La majorité conclue contre la prohibition. Elle est certainement à l'unison avec la majorité du pays.

Je ne mets pas en suspicion la bonne foi, la sincérité, des prohibitionnistes. Ils désirent faire cesser les ravages de l'alcoolisme, les meurtres, les suicides, les ruines financières, les divorces, les maladies, les perturbations sociales que produit l'ivrognerie. Mais la question reste: la prohibition atteindrait-elle cette fin éminemment louable? D'abord, la prohibition est-elle possible? Chacun sait comment distiller le grain pour faire du whiskey; empêchez le whiskey rectifié d'être mis à la disposition de ceux qui en veulent, et vous trouverez bientôt cent petits alambics en opération par paroisse. Vous aurez du whiskey—poison au lieu d'alcool pur. Puis, nous avons une frontière de 3000 miles; nous avons un fleuve qui débouche dans l'océan, nous mettant en communication avec le monde entier. Est-il un homme sérieux qui va croire possible d'empêcher la contrebande, quand cet état de choses la rend si facile?

Les comités ont le droit de prohiber. Plusieurs l'ont appliqué, mais bientôt l'ont abandonné. Pourquoi? Pour la raison que la boisson prohibée dans les restaurants apparaissait comme par enchantement dans les caves, dans les cabarets, dans les granges et partout. On se procurait quand même de la boisson, mais en plus grande quantité et de la moins bonne. Vous ne pouvez empêcher la culture de la vigne, la fabrication du vin; avec du vin, vous faites de l'alcool. Comment voulez-vous interdire cela. Nous voulons tous réagir contre l'alcoolisme. Mais le moyen d'y arriver c'est par l'éducation, par le régime de vie, par le sentiment religieux, par la réglementation du trafic.

Le besoin de boire est une maladie de l'estomac. Un homme en santé parfaite prendra un verre "pour vous saluez", mais ne fera jamais d'excès. C'est le dyspeptique qui est porté à boire. En ma qualité de médecin, je puis vous affirmer que celui qui comme le japonais, prend un bain froid tous les jours, qui le fait suivre immédiatement d'un peu de gymnase, qui est frugal à ses repas et le prend autant que possible au grand air, qui mange lentement mastiquant bien ses aliments, qui évite de manger ce qui répugne à son goût, qui puis vous affirmer, dis-je, que celui-ci ne sera jamais un ivrogne. L'éducation physique du peuple devrait être plus soignée. Le médecin devrait vulgariser les bains froids, l'usage curatif de l'eau, l'hygiène dans les missions; ils ne devraient pas attendre pour faire ventiler les demeures que la fièvre de mort ait imprégné les meubles et les tentures; ils devraient dire aux familles dont ils ont la confiance, quoi manger et comment manger. Si les ouvrages du Rd Père Knepf étaient plus répandus, si ses conseils étaient suivis, la nouvelle génération doublerait celle actuelle en vigueur, en santé et en vitalité.

Les moyens actuels pour la répression de l'ivrognerie sont absurdes. Parce qu'un homme a succombé à un verre de trop qu'il a pris dans un moment de surexcitation aveugle, vous le condamnez à la prison, où il va passer un mois à l'aise. Le fait d'être obligé de payer le salaire de notre vice-roi avec des bouts de chandelles.

Il y a un sénateur du nom de Boulton qui a fait une découverte. D'après lui, il n'y a, au Manitoba, que 35 écoles séparées qui ont droit au rétablissement. Il propose d'affecter \$10,000 à leur support, et que la question soit par là réglée.

Appliquons cela à Québec. Il y avait d'ans, 500 écoles séparées anglaises et protestantes en 1865. Donc, il ne nous en faut pas plus de 500, et pas d'autres que ces 500! M. Boulton devrait savoir que quand une nation contracte, c'est pour le présent et l'avenir. La charte de Manitoba a accordé des écoles séparées à une classe d'hommes et non à certains hommes alors existants. Ces écoles ont été assurées non pour alors, mais pour l'avenir. Je me rappelle ce M. Boulton quand il était aux Communes l'année...

gues que la police a ramassés. Au moins, vu du sérieux, et souvent l'ivrogne ne prend pas ce terrible "verre de trop", car il conserve assez de raison pour songer que ce verre le soumettrait à huit jours de travail rude, ingrat et humiliant.

Les commissaires rappellent les sommes rondes que la prohibition ferait perdre aux trésors fédéral et local, je n'ai pas besoin de dire que cela ne serait pas une raison suffisante pour empêcher le pays, d'adopter la prohibition. Si cette dernière était possible, si elle pouvait être effective, aucun sacrifice pécuniaire ne devrait nous empêcher de l'établir.

Je n'entrerai pas, pour le moment, dans de plus amples détails. Le rapport sera imprimé, discuté, et j'aurai occasion d'y revenir.

M. Giguault a dilaté de ses collègues sur deux points: l'influence bienfaisante de l'armée du Salut, l'urgence d'obtenir des certificats préalable du gouvernement fédéral. En agissant ainsi, M. Giguault a prouvé qu'il continue à être ce qu'il a toujours été, un homme sérieux, un vrai penseur, un philosophe chrétien, un ami des droits provinciaux. Attendez de l'armée du salut un effet régénérateur pour la société, c'est vous purifier l'atmosphère par les émanations impures des marais putrides. J'ai écouté à Québec, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, les sermons des généraux et des soldats de cette armée déguenillée, et je n'ai entendu qu'absurdités et non-sens. C'est un vent de folie qui passe et qui s'épuise avec l'argent des bonnes âmes que toute nouveauté enchante et subjugué.

Quant au pouvoir central, il est moins en état que les pouvoirs provinciaux de choisir ceux qui devraient être munis de licences.

LETTRE D'OTTAWA

LE SALAIRE DU GOUVERNEUR

M. Mulock présente un bill pour diminuer le salaire du gouverneur-général. Il va plus en grand que M. Mulock, qui se contente de critiquer les détails de la cuisine et de la chambre. Le libéralisme sent toujours un peu le pétrole.

M. Mulock sait qu'il ne réussira pas, mais il veut flatter les bas instincts, le ventre du peuple. Il veut plaire à la démocratie ou plutôt à la voyoucratie. Il a eu, il y a et il y aura toujours un certain élément dans les basses couches sociales, qui se croit volé de tout argent payé à autrui, qui maugrée contre les salaires, contre les hautes positions. Le socialisme, l'anarchisme, le nihilisme se recrutent dans cette fange. Tas de fétides, de désoeurés, de parasites! Ces gens à esprit pervers, à cœur gâté, incapables de produire, se contentent de jalouser, d'envier, de désirer le vol et les perturbations. Voilà l'élément auquel s'adresse M. Mulock, un millionnaire dit-on.

En 1868, il fut proposé de réduire à \$6,000 le salaire de \$10,000 du gouverneur. Sa Majesté refusa d'approuver la mesure. En donnant les raisons du refus, le secrétaire d'Etat anglais expliqua que la Reine en agissant ainsi dans l'intérêt du Canada, afin de ne pas diminuer la classe d'hommes parmi lesquels nos gouverneurs sont choisis. Ces derniers représentent directement la Reine dans un pays vaste, composé de plusieurs états, de population mixte, d'intérêts multiples, variés et considérables. Il leur faut agir avec sagesse, avec prudence, en conformité avec la constitution, sachant allier les intérêts du sujet et de la métropole, ayant à traiter avec d'autres pays, tels que les Etats-Unis, avec les conseils de plusieurs nations. Toute la science diplomatique, toute la prudence et la fermeté des gouvernants, toute l'expérience des meilleurs hommes d'état doit être leur appanage. Le moindre faute de leur part peut avoir des conséquences funestes, une portée immense, causer des troubles, des dissensions. Aussi l'Angleterre ne nous donne-t-elle pour gouverneurs que des premiers citoyens. Quand le terme d'office d'un gouverneur au Canada est terminé, le titulaire est considéré comme capable et digne d'occuper l'importante charge dans le monde officiel.

N'est-ce pas humiliant de voir un parti au Canada proposer de diminuer le prestige de son chef, de le choisir parmi des officiers de troisième classe? Il est incontestable que nos gouverneurs depuis 1867, dépendent au Canada beaucoup plus que leur salaire. Ce n'est donc pas cette maigre pitance qui les attire, mais bien l'honneur de représenter la reine du plus grand empire du monde, et de présider aux destinées de sa plus belle colonie.

Non, le Canada ne permettra pas qu'on le fasse passer pour un peuple mesquin, grincheux, arriéré. Nous avons la prétention d'habiter un pays prospère et de gentils hommes, et nous laisserons au libéral Mulock la honte de payer le salaire de notre vice-roi avec des bouts de chandelles.

nomie provinciale n'avait pas de plus rude adversaire. Il était tory alors, mais, avec de tels principes, il n'a pu le demeurer longtemps.

Bientôt il versa dans les rangs du libéralisme, qu'il y reste, c'est le vœu des amis du bon sens, du patriotisme et de la justice égale pour tous les éléments qui composent la Puissance au Canada.

LE COMMERCE ET L'ALCOOL

Le rapport des commissaires royaux chargés de s'enquérir sur le commerce des alcools a été déposé sur le bureau de la chambre des Communes. C'est un document de 1500 pages de claviage par et des témoignages donnés devant les commissaires.

Le rapport est signé par M. Joseph Hickson, président; Herbert S. McDonald, E. F. Clarke et G. A. Giguault. Le Rd Dr McLeod, dissident, fera un rapport séparé.

M. Giguault ne partage pas l'opinion de ses collègues sur deux points: la proposition de l'octroi des licences à l'obtention d'un permis préalable des inspecteurs du revenu fédéral et leur élève de l'armée du salut dont il ne juge pas que le travail a eu des résultats sérieux.

Les commissaires se prononcent contre la passation d'une loi prohibant la vente des alcools. Parfois, ils disent, serait préjudiciable aux intérêts du pays et créerait un effet désastreux sur le revenu que les administrations fédérale, provinciale et municipale prélevaient sur ce commerce. Dans Québec, cette loi, en enlevant à la province \$600,000 de revenus, serait désastreuse.

Les commissaires constatent que les lois prohibitives ne peuvent guère être maintenues. Ainsi la loi Scott, qui se rapproche le plus de la prohibition a été abrogée dans 52 pour cent des comtés ou villes qui l'avaient adoptée, et aucun nouveau district ne l'a mise en vigueur depuis 1886. Au Nouveau-Brunswick la loi de prohibition de 1856 a été abrogée en 1857. Au Nord-Ouest le système de la prohibition avec l'octroi de permis de vente de boissons en certains cas a été abandonné en 1892. Aux Etats-Unis, la prohibition comme système n'a pas plus de succès.

Les commissaires déclarent qu'ils ne peuvent pas partager la manière de voir des organisations religieuses qui voient dans l'octroi de permis des ventes de boissons une immoralité et un crime national.

Au contraire on ne devrait pas se séparer du système suivi depuis des siècles et qui consiste à réglementer le commerce des boissons.

Après avoir démontré l'impossibilité de mettre en opération une loi de prohibition et l'énorme somme qu'il faudrait en justice payer aux fabricants d'alcool à titre de compensation, les commissaires font un grand nombre de désagréments d'aut voient le résumé: Au Canada comme aux Etats-Unis, les vendeurs de boissons devraient être obligés avant d'obtenir leur licence des autorités provinciales de prendre un permis du percepteur du revenu fédéral. Une pareille mesure serait une importante source de revenus pour le gouvernement fédéral, et permettrait la collection de statistique dont le défaut se fait sentir. Les certificats de licences devraient être faits de telle sorte qu'ils puissent être produits en cour chaque fois qu'une poursuite pour contravention est intentée contre un marchand de boissons et chaque condamnation devrait être inscrite sur l'endos de ce certificat.

Kensio Bawell sur sa nouvelle position. Il traite en suite la question des écoles de la Manitoba et entre dans les plus minutieux détails.

COUR CRIMINELLE

LA CAUSE DE MORRISETTE

Audience d'hier après-midi

A. 2.15 heures p. m. Son Honneur le juge Boes monte sur le banc. Le jury dans la cause de Baldwin revient et déclare qu'il n'est pas encore d'accord et qu'il pense bien qu'il ne le sera jamais. Son Honneur adresse alors le jury et dit qu'il ne peut concevoir comment on se peut venir à une entente après que la cause a été si bien et si longuement expliquée. Votre devoir était tout tracé et je ne puis comprendre votre conduite.

Le jury est alors déchargé et le prisonnier Baldwin est de nouveau admis à caution.

Un nouveau procès aura tout probablement lieu aux prochaines assises criminelles.

Un coupé alors da à le procès Morriette.

On continue l'audition du témoignage de M. Bolduc en transposition par M. Dunbar. Le témoin dit qu'il n'y avait rien, ni dans l'adresse ni ailleurs qui pût induire le prisonnier à mettre les lettres dans sa poche; il devait mettre ces lettres dans des caisiers destinés à cette fin, il n'avait pas besoin de consulter personne pour savoir qu'il en faire.

Le témoin a dit que les lettres de la poche gauche de son pantalon, il n'a demandé par don qu'après son arrestation. Transposition par M. Lemieux. Les lettres peuvent avoir passé par les mains d'un commis. Il peut y avoir souvent des erreurs dans la distribution. Les lettres pour St Casimir ne devaient pas être distribuées avant le lundi matin.

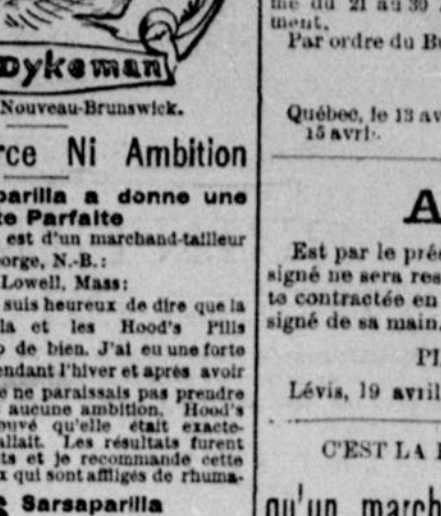
Souvent on place intentionnellement dans un autre casier une lettre afin de la faire disparaître (à voler).

Maxime Poutier a assermenté dit: Le 11 mars dernier, un ion j me rendis dans une armoire d'où je pouvais tout savoir sur demande de M. Bolduc. J'observai le prisonnier et je m'aperçus qu'il palpitait les lettres. A 11.30 hrs j'ai vu le prisonnier prendre une lettre dans la case marquée Michigan et la mettre dans sa poche de pantalon. M. Canon était dans le mépris et il continuait à travailler dans le appartement sans travail. Il n'a rien dit. Avant de prendre la lettre le prisonnier a regardé de droite à gauche, pour voir si on l'examinait. Je suis alors allé avertir mon chef.

ces messieurs qui sont de vieux entrepreneurs, commencent les travaux aussitôt que la compagnie le pourrait.

Cependant un nouvel arrangement a été fait par le président, par lequel, Donald Grant de Fairbairt, Minn., et Foley, frères, de St-Cloud, Minn., ont obtenu le contrat accordé d'abord à M. A. Bessier et ses associés.

Le gouvernement fédéral, par un ordre en conseil, il y a quelques semaines a pourvu à une avance de \$10,000 par mille.



M. J.W. Dykeman

St George, Nouveau-Brunswick.

Aucune Force Ni Ambition

Hood's Sarsaparilla a donne une Sante Parfaite

La lettre suivante est d'un marchand-tailleur bien connu de St George, N.-B.:

"C. I. Hood & Co, Lowell, Mass. Messieurs:—Je suis heureux de dire que la Hood's Sarsaparilla et les Hood's Pills m'ont fait beaucoup de bien. J'ai eu une forte attaque de grippe pendant l'hiver et après avoir surmonté la fièvre, je ne paraisais pas prendre de force et n'avais aucune ambition. Hood's Sarsaparilla a prouvé qu'elle était exactement ce qu'il me fallait. Les résultats furent plus satisfaisants et je recommande cette médecine à tous ceux qui sont atteints de rhumatisme ou d'autres maux causés par le poison du sang pauvre. Je garde toujours de la Hood's Sarsaparilla chez moi et en prends quand j'ai besoin d'un tonique. Nous avons aussi en magasin Hood's Pills et en pensons beaucoup de bien." J. W. DYKEMAN, St George, N.-B.

Hood's Pills guérissent tous les dérèglements du foie, la constipation, et la bile.



ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

M. PAUL POULIOT, entrepreneur de pompes funebres, informe le public en général qu'il continue toujours comme par le passé à s'occuper d'entreprises de pompes funebres.

Il a toujours en mains cercueils de tout prix et de toute qualité, tous les articles nécessaires à l'ensevelissement des cadavres et la décoration des chambres mortuaires.

qu'il se chargera de faire, draps mortuaires, vêtements pour cadavres, gants, crêpes, draps noirs et blancs.

CERCUEILS

fait sur commande dans le plus bref délai.

Corbillards

dans les derniers goûts, trainés par chevaux ou par mulets.

L'établissement de pompes funebres de M. Paul Pouliot, est ouvert depuis longtemps à Lévis et inspire la plus grande confiance.

Prix défiant toute compétition. Dans tous les cas un service est requis pour l'ensevelissement d'un mort ou la décoration d'une chambre mortuaire, promptement, avec goût et la plus grande délicatesse.

Une visite est sollicitée.

PAUL POULIOT

Entrepreneur de pompes funebres, RUE ST-LAURENT, LEVIS.

Téléphone No 127 24 avril.—Am.

UNE Grande vente a sacrifice

Se fait actuellement à la

GRAND UNION CLOTHING CO

124, rue St-Joseph, St-Roch.

569 — COMPLETS EN LAINE A \$5.00 — 569

Ne manquez pas cette occasion, elle est de celle qui ne se présente qu'une fois dans sa vie.

Rogez-les partout où ils se trouvent de venir nous voir. Plus vous verrez plus vous serez intéressés à ce que nous avons à offrir.

Ne vous plaignez pas de n'avoir pas de chance, en vient une incomparable qui vous rattrape aux yeux.

Départez-vous. Il doit dormir esul qui ne profite pas des bas prix qu'on offre sur tout le stock.

GRAND UNION CLOTHING CO

D'AUTEUIL & LACOMBE, propriétaires

Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

17 avril.—Cms.

Qui Vive "WARWICK"

Le mot de Passe des Cyclistes

POUR HOMMES

Modèle 21..... 20 lbs.

" 25..... 23 "

" 27..... 16 "

Modèle 23..... 20 lbs.

" 24..... 20 "

" 26..... 25 "

Modèle 23..... 20 lbs.

Choix de Caoutchouc

Garantie dans toutes ses parties pour un an

WARWICK CYCLE MFG. CO.

Sprinfild Mass.

La V. & B Sporting Goods Co.

RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

Venez voir nos Echantillons,

Catalogues sur demande

SOUS AGENTS DEMANDES,

1er avril 1895

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT

L'état comparatif des affaires de la Compagnie d'Assurance sur la vie "The Manufacturers" pour les trois premiers mois de 1894 avec janvier, février et mars 1895 donne l'augmentation suivante :

Table with 2 columns: Month, Amount. Rows for Janvier, Février, Mars 1894 and 1895.

INTÉRÊT PERDU
Jan. Fév. Mars. 94 \$2896
" " " 95 7286

NOUVELLES AFFAIRES
Jan. Fév. Mars. 94 \$580,000
" " " 95 715,000

Augmentation au-delà de 250 pour cent.

Cette Compagnie demande des Agents Actifs ou elle n'est pas représentée.

J. F. JUNKIN Gérant
Provincial
162 Rue St-Jacques
Montréal

ou à J. T. LACHANOR
Inspecteur
65 Rue St-Pierre
Québec

APRÈS LA GRIPPE

Les médecins recommandent le VIN DE QUININE DE CAMPBELL comme un tonique agréable et efficace.

Préparé seulement par K. CAMPBELL & CIE, MONTREAL.

PETITES NOUVELLES

POUR LA BRONCHITE ET LA TOUX
Le Vin à la Créosote de Hétre de M. J. B. Morin continue à faire de nombreuses cures.

Depuis longtemps je souffrais d'une bronchite qui me faisait tousser à m'irriter l'estomac.

M. J. B. MORIN, 161, rue Saint-Joseph.

Le gouvernement chinois a reçu avis que la peste est épidémique à Macao et à Haïnan.

Le général Sir Robert Low, commandant de l'expédition anglaise, télégraphie que le colonel Kelly, avec son détachement, a atteint Chitral samedi dernier.

INCENDIE A MONTREAL
CINQ JEUNES FILLES BRULÉES VIVES ET ONZE PERSONNES BLESSÉES

Montréal 25 avril. — Montréal a été visité par un triste incendie, ce soir, qui a détruit pour plusieurs centaines de milliers de piastres de propriétés.

Le feu a éclaté à 11 heures 15 minutes, dans la manufacture de tabac Macdonald, une immense bâtisse couvrant plusieurs acres de terre.

Onze personnes ont été amenées à l'hôpital, souffrant de blessures reçues lors de l'incendie. Plusieurs sont en danger de mort.

On dit que cinq filles ont péri dans les flammes.

Voici les noms des blessés : Delphis Chapin, les deux jambes fracturées, Napoléon Blondin, bras et jambe fracturés, pompier Joseph Gagnon, jambe fracturée, Séraphin Senet, reins cassés, fatal, Ada Fortin, blessures internes, Alphonse Thibaudau, reins cassés, Etienne Guillette, Marie Gélinas et Marie Poirier plus ou moins blessés.

Les dommages s'élevaient à \$250,000.

EXPORTATION DU BETAIL
La question de l'exportation du bétail canadien continue d'attirer l'attention des députés.

LES ANTIQUAIRES
La société des Antiquaires s'est réunie avant-hier à Montréal sous la présidence de son honneur le juge Baby.

Plusieurs années j'ai employé et vendu les pilules de racines indiennes de Dr. Morse.

Je considère les meilleures pour l'usage de la famille et tous mes clients en parlent avec grande faveur.

Votre etc. R. LAWSON

LEVIS 26 AVRIL 1895

DEUXIEME EDITION

LA "VERITE" ET LE "QUOTIDIEN"

Le lendemain des dernières élections partielles, nous avons osé formuler l'espoir que l'épiscopat et le clergé catholique verraient dans ce résultat l'opportunité de rassurer les catholiques sur le vrai mérite du gouvernement relativement à la question des écoles et de les engager à reconnaître ceux qui ont épousé leur cause et se dévouent pour eux au risque de leur propre existence politique.

Il n'y avait pourtant rien d'inconvenant dans nos remarques, nous ne faisons qu'exprimer un désir qui nous était inspiré par un sentiment élémentaire de reconnaissance.

Eh bien ! il paraît que nous sommes allés trop loin, que nous avons empiété sur le domaine de notre confrère de la "Vérité" qui ne nous l'envoie pas dire.

Écoutez-le : "Le Quotidien veut absolument que les évêques donnent un ordre formel aux catholiques de voter pour les candidats conservateurs aux prochaines élections générales."

"Il est guère probable que N. N. S., les évêques consultent les rédacteurs du Quotidien sur ce qu'ils ont à faire."

Nous n'avons jamais eu cette prétention et, sous ce rapport, nous consentons à différer avec la "Vérité".

Mais nous ne nous en plaignons pas. Nous ne tenons pas à passer pour plus catholique que les évêques, voilà pourquoi nous reconnaissons notre indignité de faire la leçon au clergé.

M. Tardivel a donc réellement tort de s'alarmer.

Nous lui laissons ce monopole auquel il tient si obstinément.

Temps ensoleillé et beau.

La Reine Victoria est parti de Nice mardi pour Darmstadt.

Le maire Strong de New York a nommé trois femmes en qualité d'inspecteurs d'écoles.

M. C. A. Geoffrin, député de Verchères, prendra probablement son siège aux Communes lundi prochain.

Les plaidoiries de la cause du Canada-Revue contre Mgr Fabre, en cour de Révision, sont remises au 2 mai prochain.

Sir Oliver Mowat part prochainement pour un voyage de quelques mois en Europe.

Le gouvernement chinois a reçu avis que la peste est épidémique à Macao et à Haïnan.

Le général Sir Robert Low, commandant de l'expédition anglaise, télégraphie que le colonel Kelly, avec son détachement, a atteint Chitral samedi dernier.

INCENDIE A MONTREAL
CINQ JEUNES FILLES BRULÉES VIVES ET ONZE PERSONNES BLESSÉES

Montréal 25 avril. — Montréal a été visité par un triste incendie, ce soir, qui a détruit pour plusieurs centaines de milliers de piastres de propriétés.

Le feu a éclaté à 11 heures 15 minutes, dans la manufacture de tabac Macdonald, une immense bâtisse couvrant plusieurs acres de terre.

Onze personnes ont été amenées à l'hôpital, souffrant de blessures reçues lors de l'incendie. Plusieurs sont en danger de mort.

On dit que cinq filles ont péri dans les flammes.

Voici les noms des blessés : Delphis Chapin, les deux jambes fracturées, Napoléon Blondin, bras et jambe fracturés, pompier Joseph Gagnon, jambe fracturée, Séraphin Senet, reins cassés, fatal, Ada Fortin, blessures internes, Alphonse Thibaudau, reins cassés, Etienne Guillette, Marie Gélinas et Marie Poirier plus ou moins blessés.

Les dommages s'élevaient à \$250,000.

EXPORTATION DU BETAIL
La question de l'exportation du bétail canadien continue d'attirer l'attention des députés.

LES ANTIQUAIRES
La société des Antiquaires s'est réunie avant-hier à Montréal sous la présidence de son honneur le juge Baby.

Plusieurs années j'ai employé et vendu les pilules de racines indiennes de Dr. Morse.

Je considère les meilleures pour l'usage de la famille et tous mes clients en parlent avec grande faveur.

Votre etc. R. LAWSON

pleinement les reliques de leur histoire

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

A une réunion du chœur de l'orgue de N.-D. de Lévis tenue mardi, le vingt-trois avril, les propositions suivantes ont été adoptées :

Proposé par MM. Ferland et Trudel ; secondé par MM. Bourassa et W. Blouin : Que le chœur de l'orgue de N.-D. de Lévis, a appris avec un profond chagrin la mort de M. Hubert Ruel, l'un de ses membres les plus dévoués.

Proposé par MM. F. Carrier et Moisan secondé par MM. Bolduc et Delisle : Que par son zèle, son travail et son dévouement, M. Ruel s'était justement acquis l'estime et la reconnaissance du chœur de l'orgue.

Proposé par MM. Pouliot et G. Roberge secondé par R. Boucher et Jobin : Que le chœur de l'orgue déplore en cette triste circonstance la perte d'un ami toujours fidèle, de même que celle d'un citoyen d'une parfaite honorabilité.

Proposé par MM. Cloutier et Thomas secondé par MM. O. Roberge et A. Carrier : Que copie des présentes résolutions soient transmises à la famille du regretté défunt, ainsi qu'au journal "Le Quotidien", avec prière de reproduire.

LEON XIII ET L'HYGIENE DES VIEILLARDS

Depuis de longues années un illustre vieillard Léon XIII mange très modérément et s'abstient de tout stimulant, voici son régime actuel.

Au déjeuner : une tasse de café au lait et un petit pain. Au dîner : un potage, un peu de viande bouillie ou rôtie avec des pommes de terre ou quelque autre légume, et un petit verre de vin de Bordeaux. Au souper, un potage et du pain et la même quantité de vin qu'au dîner.

La qualité d'aliments que prend Léon XIII est si petite que le docteur Laponi estime qu'il pourrait en manger autant, en un repas que le pape durant toute une semaine.

Léon XIII dort très peu, trois à quatre heures par nuit, avec une légère sieste après le dîner. Il se couche très tard et se lève de très bonne heure.

Le seul indice de son grand âge est un peu de tremblement musculaire. Son esprit est très fort, sa mémoire prodigieuse. C'est un travailleur infatigable, il travaille environ quinze heures par jour.

COUR CRIMINELLE

LA CAUSE DE MORISSETTE
La preuve de la défense
AUDIENCE DE CE MATIN
A 10 hrs. 15 Son Honneur le juge Bossé occupe le fauteuil.

On procède dans la cause de Morissette accusé de vol de lettres au bureau de poste de Québec.

La défense fait entendre sa preuve. Quelques employés du bureau de poste sont entendus au sujet de la distribution des lettres, de leur estampage au bureau de poste.

M. Miller le premier interrogé ne dit rien de nouveau.

M. Laberge employé du bureau de poste dit que Morissette lui avait montré souvent des lettres sur lesquelles il entretenait des doutes. Il n'a jamais vu porter des lettres de Morissette.

Le témoin dit qu'il ne voit rien dans les adresses des lettres qu'on lui montre une matière à information de la part d'un employé incapable de lire semblables adresses et qui ne serait pas jugé apte à remplir les devoirs de distributeur.

Joseph Bigouette dit : Il arrive souvent que plusieurs lettres ne sont pas marquées. Le prisonnier est souvent venu me porter des lettres pour moi-même. Quand Morissette trouvait quelque chose de louche, il venait ordinairement de suite les porter. L'estampage des lettres se fait en même temps que la distribution. Sur les deux lettres en question, une estampille est moins oblitérée que l'autre.

M. Louis l'heureux dit : Je suis un employé du bureau de poste depuis 15 ans. J'ai toujours connu le prisonnier pour un honnête et sérieux, laborieux, fidèle et ponctuel à son devoir. Quand les lettres ne pressent pas, on ne les envoie à l'"estampage" qu'après la distribution. Je ne vois pas la nécessité de mettre une lettre dans sa poche pour la porter à l'"estampage".

M. Giasson est le chef des facteurs. Avant l'arrestation de Morissette, j'avais l'habitude de mettre des lettres enregistrées dans ma poche quand elle n'était pas distribuée et nous a prévenu depuis que c'est un acte irrégulier.

Pour les lettres enregistrées, le facteur signe un reçu. Ce qui presse le plus est d'expédier les facteurs.

George Gail dépose et dit : Je connais très bien le prisonnier. Je n'ai rien à dire contre la conduite et le caractère du prisonnier. M. Matte aussi assermenté déclare qu'il a toujours connu le prisonnier pour un parfait gentleman.

ESSAYEZ-LE

IL GUERIT TOUJOURS
Dr Et MORIN & CIE, Québec.
Messieurs,

Croyez que c'est avec plaisir que je joins ma voix à ceux qui ont été guéris par l'emploi de votre excellent remède, le VIN A LA CREOSOTE DE HETRE.

J'étais atteint d'une bronchite assez avancée quand je pris la résolution d'employer votre Vin Créosoté, que vous recommandez contre la toux, la bronchite, etc. Je m'en procurai par l'entremise de votre voyageur, et après en avoir pris deux bouteilles, je cessai de tousser et une expectoration abondante en fut le résultat.

Au bout de quinze jours j'étais presque guéri mais je n'en continuai pas moins son usage jusqu'à ce que ma bronchite fut définitivement guérie. Depuis ce temps qui date de près de cinq mois, je n'ai ressenti aucune indisposition provenant de mon estomac. Je vous en remercie de la bonté de votre remède, et soyez assuré que je vais le recommander à tous ceux qui seront atteints de la bronchite.

Je suis, etc., N. McNEIL, marchand, Saint-Pascal

Dr Et MORIN & CIE, Québec. Messieurs,

Je souffrais depuis assez longtemps, déjà d'un rhume violent, qui menaçait de dégénérer en bronchite aigüe, et cet après avoir essayé inutilement plusieurs remèdes recommandés par les boues négligées. Le dévouement et la bonté de votre remède, quand, par bonheur, un ami me conseilla de faire usage

de votre VIN A LA CREOSOTE DE HETRE. J'en employai un flacon et de suite je ressentis du soulagement ; je continuai son usage pendant quelque temps encore, et votre Vin Créosoté est le meilleur remède à employer pour se guérir promptement.

Votre serviteur, ET. LEVESQUE, Marchand, Ste. Flavie

COURRIER DE LEVIS

CHIEF
Nos félicitations à MM. J. A. Lapointe & Cie pour la médaille et le diplôme qu'ils ont gagnés avec grande distinction à l'exposition pour leur travail en cheveux tel que, Perruques, Coiffures et Fleurs en cheveux. Ils méritent certainement encouragement.

Lévis 23 avril 1895.—Hfs.

QUARANTE-HEURES
Les Quarante-Heures auront lieu à Sainte-Agathe, le 29 à la Basse-Ville, le 1er mai ; au couvent de Saint-Damien, le 2 ; au couvent de Bellevue, le 3.

LE FERMIER
Il nous fait plaisir d'apprendre que le révérend Père Fievez a pris un mieux sensible.

LIBRE DE GLACE
Le lac St-Charles est maintenant libre de glace.

OBITUAIRES
On annonce la mort de Mme M. F. Hamel, arrivée après une courte maladie à Ottawa, le 21 courant. Elle était veuve de I. P. U. Beaudry, autrefois protonotaire du comté de Beauharnois, et subéquemment assistant-greffier du Conseil Privé. Mme Beaudry était native de Québec.

ACHAT D'UN HOTEL
M. J. P. Dery, propriétaire de l'hôtel de Québec, rue du Pont, a acheté l'hôtel Talbot, à Fraserville.

VOI
Il y a une couple de jours on s'est aperçu, chez M. Gosselin, menuisier-entrepreneur de cette ville, qu'une trentaine de piastres placées dans une boîte avaient été volées. On soupçonne le concubine. Plainte n'a pas été portée encore.

LE VAPEUR "CAROLINA"
Le vapeur "Carolina" faisant le trajet entre Québec et Saguenay est au quai des usines Carrier & Laine & Cie, il doit subir des réparations à son arbre de couche. On dit qu'il ne sera pas prêt avant une quinzaine de jours.

MALADIE D'UN DEPUTE
M. Bourassa M. P. pour St-Jean le doyen des députés est dangereusement malade. Il est retourné dans sa famille.

MARQUES D'ESTIME
C'était hier le 60ème anniversaire de naissance de M. Damase Laine, associé la maison Carrier Laine & Cie et membre du Bureau de l'Ecole des Arts et Métier. A cette occasion les professeurs des trois cours de l'École des Arts et Métiers se sont réunis à sa résidence et lui ont présenté son portrait, fait au crayon par un élève de l'année, M. Donald Boulé, et un joli médaillon en plâtre représentant en relief les traits de la figure de M. Laine, travail délicat et très bien fait par le professeur de l'école de modelage, M. Sherrer.

M. M. Carrier, des usines Carrier Laine & Cie avaient aussi profité de cette occasion pour offrir à leur associé, une magnifique set à déjeuner en argent, sur plateau.

Tous les contremaîtres, les employés, les professeurs des usines Carrier Laine & Cie, auxquels s'étaient joints plusieurs amis allèrent en même temps, hier soir, présenter leur félicitations à M. Laine, qui habilement secondé par son épouse dont on célébrait aussi hier l'anniversaire de naissance, reçut ses hôtes avec le plus grand intérêt.

Mme Laine fit les honneurs de sa maison avec ce tact et cette cordialité qu'on lui reconnaît.

Tous furent conviés à d'amples agapes. Inutile de dire qu'on fit honneur à la table abondamment servie et pourvue de meilleurs crus.

Il y eut aussi discours. Bref la soirée se passa le plus agréablement possible.

FORSTIERS CATHOLIQUES
Dimanche au lieu et heure ordinaires assemblée régulière des Forstiers Catholiques de la Cour St-David No 90 pour l'élection des officiers.

Tous les membres sont spécialement invités d'y assister.

Par ordre L. J. ROBERGE Sect. Arch. Lévis 26 avril 1895.—Bfs.

BULLETIN MARITIME
Une dépêche de Cap Bay signale un steamer à cet endroit remontant le fleuve.

Nous croyons que c'est l'Aspid de l'Algerie avec cargaison de fruits. Ce steamer rentrera probablement dans notre port samedi après-midi.

L'Otter est à Mingan, l'Adana McGee à Trinity Bay.

Le Miramichi est parti cet après-midi à deux heures pour Montréal où il prendra courrier. Il reviendra à Québec dimanche et partira lundi après-midi à 2 heures pour les provinces maritimes.

Le premier bateau de Montréal, l'Arrière pas à Québec avant dimanche.

Une dépêche dit que le steamer Mariposa, de la ligne Dominion, parti de Liverpool le 17 avril, avec des passagers et une cargaison générale, est passé au Cap de la Madeleine à 4 h. p. m. hier et arrivera dans notre port aujourd'hui.

Le steamer Eleanor est passé hier à Cap Race.

Le steamer Polino, capitaine Lachance, est parti hier pour St-Jean de Terrebonne, avec une cargaison de fleur prise au quai du Grand-Tronc, à Québec-Sud.

La goélette des pilotes No 2 s'est échouée mercredi au Bic et est remplie d'eau. L'équipage a été sauvé. Hier après-midi la corporation des pilotes a envoyé de l'assistance par l'intermédiaire, sur la scène de l'Accident.

On espère que le vaisseau sera mis à flot en quelques jours. La goélette était partie samedi dernier avec huit pilotes à bord, pour la station des pilotes. On ne sait pas comment l'accident est arrivé.

La goélette des pilotes No 1 est partie ce matin pour aller prendre la place de la goélette No 2.

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LEVIS

Vente
5 Avril. Dile Luce Lacours, Bienville à Edouard Samson—Testament.

Geo. Carrier, boucher, Lévis, à Geo. Guay \$166.67.

Edouard Roberge, cult., Lévis, à ses enfants—Testament.

Shérif, district de Québec des propriétés de A. H. Murphy, Lévis à Dile Laura Murphy \$500 p.

Dame Vve B. Olivier, St-Nicolas, à Atlantic & Lake Superior Railway, \$225.

Pierre Allard, St-Nicolas à la même \$150.

Naz. Lemieux, St-Nicolas, à la même, \$150.

Honoré Giguère, cult., St-Henri, à Oct. Giguère \$1000.

Héritiers d'Ed. Roberge, Lévis, à Odilon et Dile Joséphine Roberge—Renonciation à la succession.

John Gordon Belle, cult., St-Etienne, à Atlantic & Lake Superior Railway—Prom. de vente.

Obligations
X. Bladreau, marchand, St-Etienne, à Eliz. Paquet \$500 à 40/10.

Wm F. Morin, Lévis, à la Société de Coût. Fern. de Lévis \$100.

Geo. Guay, menuisier, Lévis, à Geo. Carrier \$200 à 60/10.

Obligations
Edouard Langlois, cult., St-Lambert, à Joseph Blodreau, \$130, à 6 p. c.

Joseph Fortier, cult., St-Henri, à Théophile Larochelle, \$500, à 5 p. c.

ACHAT D'UN HOTEL
M. J. P. Dery, propriétaire de l'hôtel de Québec, rue du Pont, a acheté l'hôtel Talbot, à Fraserville.

VOI
Il y a une couple de jours on s'est aperçu, chez M. Gosselin, menuisier-entrepreneur de cette ville, qu'une trentaine de piastres placées dans une boîte avaient été volées. On soupçonne le concubine. Plainte n'a pas été portée encore.

LE VAPEUR "CAROLINA"
Le vapeur "Carolina" faisant le trajet entre Québec et Saguenay est au quai des usines Carrier & Laine & Cie, il doit subir des réparations à son arbre de couche. On dit qu'il ne sera pas prêt avant une quinzaine de jours.

MALADIE D'UN DEPUTE
M. Bourassa M. P. pour St-Jean le doyen des députés est dangereusement malade. Il est retourné dans sa famille.

MARQUES D'ESTIME
C'était hier le 60ème anniversaire de naissance de M. Damase Laine, associé la maison Carrier Laine & Cie et membre du Bureau de l'Ecole des Arts et Métier. A cette occasion les professeurs des trois cours de l'École des Arts et Métiers se sont réunis à sa résidence et lui ont présenté son portrait, fait au crayon par un élève de l'année, M. Donald Boulé, et un joli médaillon en plâtre représentant en relief les traits de la figure de M. Laine, travail délicat et très bien fait par le professeur de l'école de modelage, M. Sherrer.

M. M. Carrier, des usines Carrier Laine & Cie avaient aussi profité de cette occasion pour offrir à leur associé, une magnifique set à déjeuner en argent, sur plateau.

Tous les contremaîtres, les employés, les professeurs des usines Carrier Laine & Cie, auxquels s'étaient joints plusieurs amis allèrent en même temps, hier soir, présenter leur félicitations à M. Laine, qui habilement secondé par son épouse dont on célébrait aussi hier l'anniversaire de naissance, reçut ses hôtes avec le plus grand intérêt.

Mme Laine fit les honneurs de sa maison avec ce tact et cette cordialité qu'on lui reconnaît.

Tous furent conviés à d'amples agapes. Inutile de dire qu'on fit honneur à la table abondamment servie et pourvue de meilleurs crus.

Il y eut aussi discours. Bref la soirée se passa le plus agréablement possible.

FORSTIERS CATHOLIQUES
Dimanche au lieu et heure ordinaires assemblée régulière des Forstiers Catholiques de la Cour St-David No 90 pour l'élection des officiers.

Tous les membres sont spécialement invités d'y assister.

Par ordre L. J. ROBERGE Sect. Arch. Lévis 26 avril 1895.—Bfs.

BULLETIN MARITIME
Une dépêche de Cap Bay signale un steamer à cet endroit remontant le fleuve.

Nous croyons que c'est l'Aspid de l'Algerie avec cargaison de fruits. Ce steamer rentrera probablement dans notre port samedi après-midi.

L'Otter est à Mingan, l'Adana McGee à Trinity Bay.

LE PREMIER PAS

vers la Phthisie, c'est la négligence ; les enfants qui ont des tubercules à la maigreur deviennent phthisiques, non par hérédité, mais par négligence. Les germes de cette maladie ne sont pas transmissibles.

Les prédispositions héréditaires sont : la cachexie, l'épuisement, la faiblesse des bronches, l'amaigrissement ; elles sont heureusement enrayées par

L'Emulsion Scott

Cette véritable crème d'huile de foie de morue produit en effet des muscles pleins de santé et de vigueur et donne à l'organisme un éclat de vie qui persiste. Les enfants qui grandissent en ont besoin. Tous les médecins du monde l'ont reconnu et ne cessent de la prescrire.

Une brochure sur L'EMULSION SCOTT sera expédiée GRATUITS sur demande. Scott & Bowne, Belleville. — Tous les pharmaciens, 50 cents et \$1.00.

DECES

GIRARD.—Lévis 24 courant, à l'âge de 44 ans, Dame Marie Malvina Voyer, épouse de M. Napoléon Girard, maître charpentier.

RATTE.—A St-Sauveur, le 24 courant, à l'âge de 44 ans et 4 mois, sieur Joseph Ratte, cordonnier.

Traverse de l'île d'Orléans

A partir du 23 avril, le vapeur LEVIS les temps et les circonstances le permettant quitters :

Table with 2 columns: Date, Time. Rows for Québec, St-Romuald, Lévis.

Traverse de St-Romuald

A partir du 23 avril, le vapeur LEVIS, capitaine Durocher, les temps et les circonstances le permettant quitters :

Table with 2 columns: Date, Time. Rows for St-Romuald, Québec, Lévis.

LE "MONTMAGNY"

A partir du 23 avril, le vapeur MONTMAGNY, les temps et les circonstances le permettant, fera le service entre Québec, St-Laurent, St-Michel, Berthier et les autres places.

Depuis Québec, tous les jours à 4 h. p. m. Lévis, 23 avril 1895.

Nouvelle Modiste

Mlle A. POILLÉ informe le public qu'elle vient d'ouvrir un établissement de modiste, au coin des rues D'Assis et St-Honoré. Elle se chargera de toutes confections d'habits pour Dames, comme robes, manteaux, etc.

Privé modéré



NULLE AUTRE MÉDECINE N'est si effective que La Salsepareille d'AYER.

La Salsepareille d'Ayer. Témoignage d'un Médecin bien connu. "Nulle autre médecine pour le sang..."

LES ANIMAUX BAROMÈTRES. Le chat éternue à l'approche de la pluie...

GLADSTONE SE LIVRE A DES TRAVAUX LITTÉRAIRES. On dit que M. Gladstone n'a pas l'intention de rentrer dans la vie publique...

LE MIKADO RATIFIE LE TRAITE DE PAIX. Une dépêche de Hiroshima dit que le Mikado a ratifié le traité de paix conclu entre la Chine et le Japon.

MAIRE D'HALIFAX N. E. J. M. David McPherson a été élu maire de la ville d'Halifax hier, par une majorité de 143 voix sur M. J. C. MacKintosh.

APRÈS TRENTE ANS. Un allemand, du nom de Christopher Ritter vient de faire la déclaration assez surprenante de l'existence du meurtrier du président Lincoln, meurtre qui a été perpétré, il y a trente ans dans le théâtre de Ford & Washington.

M. SIFTON. La convention libérale qui fut tenue à Ottawa, le 29 juin 1893, eut pour président Sir Oliver Mowat.

COMMENT GUÉRIR TOUTES LES MALADIES LA FÈVE. Appliquez simplement l'ONGUENT SWAYNE. Aucune médecine interne requise.

On demande. Une bonne cuisinière et une fille de chambre, immédiatement. s'adresser au "TERMINUS HOTEL" Lévis.

Tapis nouveaux. Prelarts nouveaux. Rideaux nouveaux. chez Z. PAQUET. Nous avons reçu d'Europe un assortiment des plus considérables, des plus variés et des plus beaux.

Tapis Wilton, Velours, Bruxelles, Tapisserie, Tapis en laine, Imperial Anglais, Imperial Ecossais.

Tapis de Foyers. Ry, Smyrna, Velours, Belgravia, Moquette.

Prelarts et Linoleums. Anglais et Canadiens. Toutes largeurs depuis 1 verge à 5 verges.

Rideaux en point de Bruxelles, Brodés et Appliqués. Rideaux en Chenille, Dames, Brocartes, Lambrequins pour Rideaux.

FRANGES, CORDONS DE SOIE ET GLANDS, POLES DE TOUS GENRES. ORNEMENTS ET GARNITURES de toutes sortes.

Toiles à Chassis. Brocartes, Brochées en soie Planches pour couverture de meubles.

Couchettes en fer et en Cuivre dans toutes les grandeurs. SOMMIERS, MATELAS, OREILLERS, LITS EN PLUMES ET EN DUVET.

Plumes et Duvet à la livre, Edredons Etc., Etc. Il est impossible de mentionner toutes les marchandises de ce département qui est au complet.

Le public voyageur est invité à descendre à cet hôtel, l'un des mieux tenus à Lévis, situé à quelques pas seulement de la gare de l'Intercolonial.

Le public voyageur est invité à descendre à cet hôtel, l'un des mieux tenus à Lévis, situé à quelques pas seulement de la gare de l'Intercolonial.

Le public voyageur est invité à descendre à cet hôtel, l'un des mieux tenus à Lévis, situé à quelques pas seulement de la gare de l'Intercolonial.

Le public voyageur est invité à descendre à cet hôtel, l'un des mieux tenus à Lévis, situé à quelques pas seulement de la gare de l'Intercolonial.

Le public voyageur est invité à descendre à cet hôtel, l'un des mieux tenus à Lévis, situé à quelques pas seulement de la gare de l'Intercolonial.

Le public voyageur est invité à descendre à cet hôtel, l'un des mieux tenus à Lévis, situé à quelques pas seulement de la gare de l'Intercolonial.

Le public voyageur est invité à descendre à cet hôtel, l'un des mieux tenus à Lévis, situé à quelques pas seulement de la gare de l'Intercolonial.

Cheval à Vendre. Un jeune cheval de trois ans appartenant à feu M. Henri Verroult, ainsi que son attelage, se vendra à bas prix et à des conditions faciles.

PILULES TANSY. Ce COMPOSÉ du Dr. CATON pour les DAMES est Vrai, Prompt et Efficace. Le seul et vrai Saint des Femmes.

DR. ARTHUR SIMARD. Professeur agrégé à l'Université Laval. CHIRURGIEN. 10 Rue du Parloir. Lévis, 14 sept. 1894.—An. Q. H. J. F.

DR L. J. A. SIMARD. Professeur à l'Université Laval. Oculiste et auriste. 46 RUE SAINT-LOUIS. Lévis, 14 sept. 1894.—An. Q. H. J. F.

Voilà le bon temps. Beaucoup de malades ont négligé de se soigner du moment que le froid de l'hiver nous a quittés. L'hiver nous a quittés, mais la maladie ne pouvait pas s'éteindre.

ALCOOLICIDE. Remède certain contre l'Ivrognerie. Ce Spécifique guérit l'Alcoolisme et les conséquences de l'Ivrognerie, c'est-à-dire toutes les maladies qu'elle engendre.

J. E. P. RACICOT. No. 25, RUE ST-JOSEPH, St-Roch, Québec. Lévis, 5 avril 1895.

HOTEL "TERMINUS" LEVIS. Prop. J. B. CARON. Le public voyageur est invité à descendre à cet hôtel, l'un des mieux tenus à Lévis, situé à quelques pas seulement de la gare de l'Intercolonial.

A Vendre à Lévis. Un lot de terre situé sur le côté Sud de la rue Saint-Georges, immédiatement en de hors de la ville, et s'étendant jusqu'à la cime du Cap du feu St-Jacques.

AUSTIN et GOSSELIN. Notaires. 16 rue St-Pierre, Lévis, 18 Mars, 1895.—H. J. 2 par ann.

NOUVELLE REDUCTION. AVANT NOTRE DÉMÉNAGEMENT. NOUVEAUTES! NOUVEAUTES! NOUVEAUTES!

VEILLEUX & LANGLAIS. 189, 189 1/2, RUE ST-JOSEPH. Lévis, 12 Mars 1895.

BIERE! BIERE!! P. THIBAUT, Embouteilleur de Bière et Porter de Boswell. Seul agent à Lévis.

LOUIS G. DEMERS L. L. B. AVOCAT. 51, rue St-Pierre. Lévis, 14 fév. 1895.—Fus.

D. OUELLET ARCHITECTE ET EVALUATEUR. 113, RUE ST-JEAN, Que. ATELIER D'EXECUTION de toutes sortes d'ouvrages d'ARCHITECTURE et de tous les ouvrages les plus difficiles en SCULPTURE, NAU, TABLES de communion, etc., etc.

NOUVEAU MAGASIN A la Québécoise. 155 RUE ST-JOSEPH. En face du Presbytère et ancien magasin Brunet & Laurent. Assortiment complet de marchandises sèches provenant des meilleures maisons locales et étrangères consistant en Serge noir et couleur, Tweed anglais, Ecossais et Canadien, Etoffe à robe dans les derniers patrons, Chapeaux pour hommes et enfants, Tapis, Prelart, Garnitures de maisons vendues à tres bas prix. Aussi un grand lot de jobs à 50c DANS LA PIASTRE. Sont offerts à l'acheteur.

ALCOOLICIDE. Remède certain contre l'Ivrognerie. Ce Spécifique guérit l'Alcoolisme et les conséquences de l'Ivrognerie, c'est-à-dire toutes les maladies qu'elle engendre.

DEPOT GENERAL J. - B. MORIN & CIE. PHARMACIENS ET CHIMISTES. 161, rue St-Joseph, St-Roch [Bloc Paquet]. Succès sans précédent.

MYRAND & POULIOT. 215 & 219 Rue St-Joseph. Pas d'erreur, vis-à-vis la 2e porte du couvent. P. H. Nous avons un magnifique piano dans une de nos vitrines sur lequel nous donnons une prime à l'acheteur au comptant au montant de \$5.00.

MEUBLES! MEUBLES! Epargnez-Vous. De payer la note du "MEDECIN" En employant les Pilules Indiennes Racinières.

Dr MORSE. C'est le remède qui donne la santé pour toutes les maladies provenant du sang IMPUR. LES sont une cure certain PILULES pour la BILE, MAL DE POITRINE, L'INDIGESTION, LA DYSPÉPSIE, les MALADIES DU FOIE.

BOLDUC & CANTIN. No 52, COTE DU PASSAGE. Lévis, 5 avril 1895.

BIERE! BIERE!! P. THIBAUT, Embouteilleur de Bière et Porter de Boswell. Seul agent à Lévis.

On demande. Un agent avec ou sans expérience, pouvant donner tout ou partie de son temps. Salaire ou commission. La saison s'ouvre le 1er avril.

A. S. PFEIFFER & CIE. No. 4 et 6 Rue MacMahon, 7e à-vis l'Eglise Saint-Patrice, Lévis, 20 Mars 1895.—An.

LES PIANOS par excellence. Pour CADEAUX de NOEL et du NOUVEAU AN. Venant d'être reçus des manufactures de renom suivantes: "O. NEWCOMBE Co." "EVANS, BROS, Co."

PIANOS d'occasion presque neufs. ET EN PARFAIT ORDRE. Piano droit, Weber & Co 713 et 715 cort. Piano droit, Klobner, Co 713 " " " 170 Piano droit, Le Petit Bijou New-York 150 Piano droit, Chickering, Boston 110 Plusieurs autres pianos droits et carrés depuis Instruments de cuivre et à cordes mandolines, guitares, etc., etc.

BERNARD, FILS & CIE. EDITEURS DE MUSIQUE. 5, Rue St-Jean, H.-V. Lévis, 19 déc. 1894.

ECOLE DE COUPE. Vous trouverez toujours sur la Rue St-Joseph, No. 215, la coupe du Système Hoot qui a obtenu une médaille à l'Exposition Provinciale, Ce système est celui qui taille tout jusqu'au Collet sans coutures. Toutes les Dames de Québec et de la Côte St-Jacques, ont appris en ce lieu à faire des robes à la mode, et à leur satisfaction. Vous trouverez aussi à cette école un autre Système Américain beaucoup moins dispendieux; à votre disposition de choisir. Vous y gagnerez par la pratique, vous serez toujours bien renseignés et satisfaites.

M. L. MARQUIS. 9 Mars.—Hms. Vous trouverez toujours sur la Rue St-Joseph, No. 215, la coupe du Système Hoot qui a obtenu une médaille à l'Exposition Provinciale, Ce système est celui qui taille tout jusqu'au Collet sans coutures.

IMMENSE CHOIX D'ARTICLES DE FANTAISIE. Horlogeries, Bijouteries, Bagues, Jones, Montres et Chaines, Lunettes, Lorgnon, En or, en argent et en plaqué. Gannes à pompon d'or et d'argent. et tout à 30 cts de réduction. Avant d'acheter ne manquez pas d'aller chez GEO. GUENETTE, No 71, Côte du Passage, Lévis. SPECIALITES: Lunettes en cristal de roche et autres pour les yeux et dans tous les prix. Réparation des montres et bijoux Satisfaction garantie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "North America" DE PHILADELPHIE. Compagnie d'assurance contre le feu. Etablie en 1792. Incorporée en 1794. Capital payé en entier \$3,000,000. Actif total \$9,600,000. Dépôt au gouvernement, Ottawa \$120,000.

REPRESENTANTS A QUEBEC PELLETIER, PARADIS & JOBIN. Batisse de la Cie du Richelieu, 44, RUE DALHOUSIE, Québec, 28 Mars 1895.

ATELIERS DE TEINTURERIES A VAPEUR. Nettoyage de Tapis de Québec, 4 et 6 rue MacMahon. TÉLÉPHONE 524. Les propriétaires désirent informer le public en général et les familles en particulier de leurs vieux vêtements de dames ou de messieurs sont nettoyés, teints et pressés en neuf. Les vêtements de messieurs sont teints dans les plus beaux tons. M. Piffier fait un voyage aux Etats-Unis tous les ans afin de se mettre au courant de toutes les améliorations modernes dans l'art de la teinture. On va prendre les ordres et on retourne les effets à tous les points de la ville. Attention spéciale aux ordres reçus par express.

A. S. PFEIFFER & CIE. No. 4 et 6 Rue MacMahon, 7e à-vis l'Eglise Saint-Patrice, Lévis, 20 Mars 1895.—An.

ALLANT AU SUD. Expresse, Québec (Lévis) 1.30 P. M. Lévis 2.30 P. M. Ar. Québec 3.30 P. M. Boston 4.30 P. M. New York 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1.30 P. M. Québec (Lévis) 2.30 P. M. Québec (Lévis) 3.30 P. M. Québec (Lévis) 4.30 P. M. Québec (Lévis) 5.30 P. M. Québec (Lévis) 6.30 P. M. Québec (Lévis) 7.30 P. M. Québec (Lévis) 8.30 P. M. Québec (Lévis) 9.30 P. M. Québec (Lévis) 10.30 P. M. Québec (Lévis) 11.30 P. M. Québec (Lévis) 12.30 P. M. Québec (Lévis) 1